



Communiqué de presse

#SalariésEuropéens - #SantéMentale - #RPS - #Souffrance

ICAS France s'alarme de la multiplication par trois des incapacités de Travail pour des problématiques de santé mentale chez les salariés européens

Paris, le 12 Juillet 2022 - **Après deux années de crise sanitaire, et 4 mois de guerre en Ukraine, si la santé mentale des salariés européens* se dégrade les solutions diffèrent selon les pays, selon le panorama ICAS, un des tout premiers acteurs internationaux de la santé au travail.**

Présenté le 28 juin dernier, « ce panorama s'établit sur la base de l'analyse des cas traités* par ICAS Europe de l'ouest, ~~dès lors~~ il ne s'agit pas de déclaratif comme pour un sondage, mais de faits observés », souligne Benjamin Saviard, Directeur ICAS France.

Un constat alarmant pour les salariés européens

Parmi les faits majeurs, le cabinet insiste sur **une évolution préoccupante des demandes d'assistance psychologique des salariés européens**, entre le 1^{er} semestre 2019 et le 1^{er} semestre 2022.

- Un triplement des demandes d'accompagnement psychologique dues à une **surcharge de travail** entre 2019 et 2022 (1^{er} semestre)
- Une dégradation de la santé mentale avec **un triplement des cas suicidaires** observé sur la période, même si le taux de suicide (passage à l'acte) n'a pas augmenté pendant la pandémie.
- **Les conditions de travail** sont à l'origine de 30 % des cas suicidaires

« La croissance du nombre de cas traités depuis 2 ans et surtout celle de ceux nécessitant un entretien en face à face avec un psychologue alerte sur la dégradation de l'équilibre de la santé mentale des salariés en Europe » relève **Benjamin Saviard**, Directeur ICAS France

Si l'impact de problèmes professionnels sur la performance en entreprise se développe, avec près de 30% conduisant à une incapacité de travail, la sphère privée ne peut plus être tenue à distance, et son impact sur la performance en entreprise a doublé en 2 ans, pour atteindre 14% des cas observés par Icas.

Les salariés Français moins utilisateurs des services d'assistance psychologique

Si les exigences du marché sont différentes dans les 6 pays du panel (France, Allemagne, Suisse, Italie, Autriche et Luxembourg) en raison de la mentalité, des obligations légales des employeurs et de la culture des pays, les problèmes observés lors des appels sont presque similaires dans ces 6 pays.

ICAS France relève que certains services supplémentaires sont demandés en Allemagne mais pas en France ou en Suisse.

« Malgré ces différences de contexte, on observe que la Suisse est le pays dans lequel les salariés font le plus appel à nos services et l'Italie, le moins. Il y a un enjeu pour les entreprises comme pour le corps social à dédramatiser la souffrance psychique pour permettre aux salariés de se faire accompagner sereinement » déclare **Eliane Bucher**, Directrice Générale ICAS Europe

Les modalités ont peu d'impact sur le contenu des échanges

Pour accompagner le mieux être dans la vie globale de l'employé et lui permettre de mieux se réaliser et de participer à la performance de l'entreprise, ICAS observe que les modalités de prise en charge ont peu d'effet sur la qualité de l'échange avec le psychologue.

Face à face ou échange en vidéoconférence, la qualité de l'échange mesurée à l'aune de son effet sur l'appelant est comparable.

Contrairement aux idées reçues le « chat » est un excellent vecteur de communication pour se livrer lorsqu'on est en souffrance. Moins effrayant et plus discret qu'un appel vocal, cette pratique s'est développée à la faveur de la pandémie et des confinements; son utilisation a été multipliée par 8 depuis 2019.

* **Méthodologie :**

L'enquête : Pionnier du Programme d'Aide et de Soutien aux Employés (EAP) en Europe, ICAS propose un panorama de la santé mentale pour 6 pays d'Europe de l'ouest (France, Allemagne, Suisse, Italie, Autriche et Luxembourg) où l'entreprise est présente auprès de plus de 500 000 employés et les membres de leurs foyers, accompagne plus de 10.000 cas par an. Les chiffres présentés sont issus de l'analyse des cas observés par les équipes en Europe.

<fin>

A propos d'ICAS

Présent dans 185 pays, le groupe ICAS, né en 1987 est un des grands acteurs internationaux de la santé au travail autour de la question de l'assistance aux employés (troubles psychosociaux (RPS) ou troubles de la vie privée) garantissant une prévention holistique de la santé mentale. Avec 2400 entreprises clientes en Europe, ICAS accompagne 4,5 millions d'employés auxquels s'ajoutent les membres de leur foyer).

ICAS accompagne en Europe à la fois des entreprises françaises et des groupes internationaux dont les sièges sont principalement Anglo-Saxons et européens, et qui sont des employeurs locaux. ICAS France, créé en 1999 et dirigé par Benjamin Saviard, expert de la prévention des RPS, est membre de la FIRPS.

Plus d'informations sur : <https://icas-france.com>

Agence Ozinfos

Amine Moussaoui & Ivanna Baez

06 27 26 49 64 / 07 72 21 56 48

icas@ozinfos.com